

REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE SAINTE

Sous le titre Programme et Voeux de bonne année, cette revue se présente au public du Canada par cet article que nous reproduisons avec bonheur : —

Dans son dernier numéro (janvier 1890) la *Petite Revue du Tiers-Ordre de S. François* annonçait qu'elle allait se transformer en passant sous la direction des Pères du premier Ordre.

Cette transformation est un fait accompli. Le présent numéro est le premier de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*.

C'est avec confiance que nous proposons cette Revue non-seulement aux Tertiaires de S. François d'Assise pour lesquels surtout elle est publiée, mais encore à Messieurs les Curés, aux Communautés religieuses et à tous les chrétiens désireux d'avancer dans la perfection. Voici pourquoi.

Dans son encyclique *Auspicato*, adressée le 17 septembre 1882, à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique, Sa Sainteté Léon XIII, après avoir retracé brièvement la vie et les œuvres de S. François d'Assise, ajoute :

“ On voit quelle source de bienfaits a découlé de ce seul homme sur la société chrétienne et civile. Mais comme son esprit est pleinement et immanement chrétien, et admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps, personne ne saurait douter que les institutions franciscaines ne rendent de grands services à notre siècle.

“ Au milieu de tant et de si grands périls, vous comprenez parfaitement, Vénérables Frères, qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. *Si elles fleurissaient, la foi, la pitié et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi.*

“ Telles sont les raisons pour lesquelles Nous avons depuis longtemps fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de François d'Assise.”

Les paroles si solennelles, si précises du Chef Suprême de l'Eglise justifient, croyons-nous, la liberté que nous prenons d'annoncer notre *Revue* aux membres du Clergé séculier et régulier, et par leur intermédiaire, à tous les chrétiens, fort nombreux du Canada et des Etats, qui désirent vivre d'une vie bien chrétienne.

Nous espérons trouver parmi eux bon nombre d'abonnés. Si la *Petite Revue* a été favorablement accueillie dans le passé, nous avons tout lieu de croire que sa continuation sera encore la bienvenue.

Voici notre programme.

Publier aussi complètes que possible les

vous présente le Pape, sur S. François d'Assise, une des plus belles copies du Sauveur du monde.

Des saints ! il en faut aujourd'hui plus que jamais pour glorifier Dieu, pour sauver les âmes, pour procurer la paix au monde égaré et coupable. Ah ! puisse le Seigneur vous faire marcher d'un pas alerte dans la voie de la sainteté. Nous le lui demandons, nous le lui demanderons tous les jours, pour vous, Enfants et Amis de S. François d'Assise, et nous espérons que le divin Maître entendra nos vœux, qu'il les exaucera en répandant sur chacun de vous, sur vos familles, sur tous vos intérêts du temps et de l'éternité, une bénédiction puisée au plus intime de son divin Cœur.

LA RÉDACTION.

ECOUTEZ !!

Nous empruntons à l'*Electeur* les lignes qui suivent :

Son Eminence le cardinal Manning a publié récemment dans une revue française, le *Vingtième siècle*, un article qui a fait sensation, et dans lequel il prédisait pour le siècle prochain des modifications profondes dans l'organisation sociale du monde.

L'individualisme a fait son temps, disait-il. Le siècle prochain prouvera que la société humaine est quelque chose de plus noble et de plus grand que tout ce qui est purement individuel. Ce sera le siècle du peuple, grâce à des lois qui assureront la prospérité comme sous un régime chrétien.

Ce langage a un peu ému le grand monde à Londres, et la *St-James Gazette*, l'organe de la cour, a censuré le cardinal, le traitant de socialiste. “ Grande est la puissance des mots ! s'est écrié le cardinal en lisant cela. Quand les lois sur les céréales ont été abolies, on a crié au vol ; quand l'église d'Etat a été abolie en Irlande, on a crié à la spoliation ; quand les rentes ont été réduites en Irlande, on a crié à la confiscation, et maintenant quand on fait des lois pour protéger le monde du travail on crie au socialisme.”

Le cardinal a ensuite conseillé à ses détracteurs de s'entendre sur le sens du mot avant de le lancer comme une injure, la définition du socialisme étant encore à faire.

Cet incident fait voir de quel côté tendent les esprits à la fin de ce siècle. De tous côtés, on cherche à faire disparaître, par des lois, les inégalités sociales. Le vingtième siècle verra-t-il la réalisation de ce rêve chrétien ? C'est ce que croient bien des penseurs, avec le cardinal Manning, qui a pris position au premier rang dans ce mouvement. On se rappelle le sage appui qu'il a donné aux ouvriers de Londres dans une circonstance solennelle. C'est lui qui répondait ainsi, dans le *Fortnightly*

ment St-Jérôme dont il devint le curé. Sa charité était proverbiale.

On se rappelle qu'un jour, à Québec, un protestant voyant Mgr Labelle revêtu d'un habit usé jusqu'à la corde, lui offrit \$30 pour en acheter un. Mgr Labelle donna l'argent aux pauvres et continua à porter son vieil habit. Le protestant se voyant déçu jura qu'il lui en ferait porter un autre, et il en fit faire un et le lui donna. Mgr Labelle le porta, parce qu'il ne put trouver aucun prêtre pauvre qui pût l'endosser à cause de sa dimension.

Il y a quelques années Mgr Labelle, pendant un hiver rigoureux où la misère était très grande à Montréal, s'adressa aux pionniers de St Jérôme et bientôt après les citoyens de Montréal voyaient venir un train de bois pour les pauvres.

Il a eu des relations constantes avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec pour obtenir des chemins de fer à travers la région habitée par ses colons. Ses travaux furent couronnés de succès et aujourd'hui il y a des chemins de fer là où tout était désert auparavant.

L'hon. M. Mercier rechercha et obtint les services du curé Labelle, en qualité de sous ministre de l'agriculture et de la colonisation. Mgr Labelle s'acquitta de sa tâche avec une habileté qui lui attira l'admiration de tout le monde, et le Pape le récompensa en lui conférant un titre honorifique.

Mgr Labelle s'est fait connaître favorablement en France où il a été reçu par le président Carnot et les plus hauts fonctionnaires de la nation. La Belgique et l'Italie l'ont aussi reçu avec les plus grands honneurs.

Le nom de Mgr Labelle sera inscrit en caractères indélébiles dans l'histoire du Canada.

C'est Mgr Labelle qui a suggéré cette fameuse loi qui accorde 100 acres de terre aux pères de douze enfants.

Il était un exemple vivant de l'amour filial, dans cette paroisse de St Jérôme, où sa mère, âgée de 83 ans, passe le reste de sa vie dans une aisance comparative. Elle a vu la première maison en bois rond érigé il y a des années dans cette région par son fils, le vaillant champion de la colonisation.



ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

Puis, après avoir parlé d'une manière de

“ se soumettre ou à se démettre. Il devient quelquefois nécessaire de sacrifier un membre pour conserver la vie du corps. C'est la même chose dans une association comme la nôtre. Il peut être nécessaire de discipliner un membre pour conserver à l'Association sa bonne organisation.

“ Si vous rencontrez parmi les vôtres quelqu'un qui soit disposé à créer des dissensions ou des désordres, ou si vous trouvez quelques succursales qui aient les mêmes tendances, alors ce n'est pas seulement pour vous un devoir, mais c'est un devoir impérieux de discipliner la partie en faute.

“ Vous ici, directeurs suprêmes de l'Association, vous devez considérer avec sagesse les questions qui vous seront soumises et émettre avec prudence les ordonnances que vous jugerez devoir bénéficier à l'Association en général. En conséquence, je souhaite que l'Esprit Saint vous guide dans vos travaux, que vos délibérations soient profitables pour vous-mêmes et pour l'Association que vous représentez. Je prie donc Dieu de bénir ses directeurs et de les guider dans leurs actions.”

Quels beaux sentiments ! quels avis vraiment fraternels ! Qu'elle doit être heureuse ! Qu'elle doit être prospère l'association que l'Eglise couvre ainsi de sa protection ! Heureuse et forte l'association qui sait mériter cette protection.

La C. M. B. A., dès son origine, a voulu se rendre digne d'être protégée et appuyée par l'Eglise et dès son origine elle l'a été. Elle l'est encore. Lors de la dernière Convention du Grand Conseil du Canada à Montréal, le Rvd. Père Drummond, de la Compagnie de Jésus, dans un discours des plus savants et des plus éloquents, faisait encore ressortir tous les droits qu'avait à la protection de l'Eglise l'Association catholique de Secours Mutuels.

Le Révd. M. McPhillips, membre de la Branche No. 111, Toronto, dans une conférence donnée tout dernièrement à Toronto, faisait lui aussi comprendre l'œuvre de la C. M. B. A., et il ajoutait ces paroles qui ont double valeur, venant d'un membre de l'Association et d'un ministre de Dieu. “ Les jeunes gens comme les hommes mariés devaient faire partir de quelque bonne et solide association catholique. Car les associations sont un avantage et un aide pour l'Eglise, et exercent une énorme influence pour le bien. J'admire tout particulièrement la C. M. B. A., elle a un futur glorieux ici au Canada, car nous avons un peuple catholique aussi nombreux dans cette contrée du Nord, qui s'en puisse rencontrer sur la terre. Si l'examen des mérites de l'Association dont je parle, bien peu de catholiques siteront à venir grossir ses rangs.”